



## OFFRE D'EMPLOI



### POMPIER À TEMPS PARTIEL SUR APPEL

La Ville de Saint-Césaire est située en Montérégie et compte plus de 6 000 résidents. Son service de Protection et Secours civil offre divers services tels que le combat des incendies, les premiers répondants, le sauvetage technique, la désincarcération, la gestion des hydrocarbures et estacades et la sécurité civile. Le Service se démarque par les services de sauvetage offerts à travers la Montérégie.

Vous possédez les qualités suivantes : dynamique, d'excellentes capacités physiques, aptitudes à travailler en équipe, sens des responsabilités, faisant preuve d'éthique professionnelle et rapidité d'apprentissage ? **Joignez-vous à notre équipe ! Emploi stimulant et gratifiant !**

#### **DESCRIPTION DE L'EMPLOI :**

Sous l'autorité du directeur du Service et de ses officiers, le pompier est appelé à intervenir lors des situations d'urgence sur notre territoire et auprès des villes avoisinantes pour l'entraide intermunicipale avec du temps de garde en caserne en semaine.

#### **PRINCIPALES FONCTIONS :**

- Effectuer des quarts de garde en caserne (de jour/de semaine, **aucune heure garantie**) ;
- Exécuter des activités de lutte contre les incendies et de mesures d'urgence ;
- Répondre aux appels d'urgence médicaux (Premier Répondant) ;
- Exécuter des opérations de sauvetage et de secours d'urgence ;
- Entretien des véhicules, les équipements, les biens et les installations ;
- Participer aux activités relatives au programme régional sur la sensibilisation et l'éducation au public en matière de prévention incendie ;
- Participer aux pratiques et entraînements du Service.

#### **EXIGENCES DE L'EMPLOI :**

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'attestation ou l'équivalent ;
- Être titulaire d'un certificat de formation « Pompier I » ou du diplôme d'études professionnelles en sécurité incendie (Atout) ;
- Être en bonne condition physique et être disposé à se soumettre à un examen médical avec succès ;
- Détenir un permis de conduire valide et s'engager à acquérir la classe 4A ;
- Avoir une bonne capacité de résistance au stress ;
- Avoir ou s'engager à établir son domicile à l'intérieur de dix (10) km de la caserne incendie. De préférence, à cinq (5) km pour la garde externe.

#### **CONDITIONS RELIÉES À L'EMPLOI :**

Le salaire est établi selon la politique salariale en vigueur du Service incendie. Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature en produisant une lettre d'intention et un curriculum vitae avec la mention « Concours pompier à temps partiel 2026 » avant le **17 avril 2026**.

À l'attention de Thierry Pion-Girouard, directeur du service de Protection et Secours civil  
**Courriel** : [incendie@ville.saint-cesaire.qc.ca](mailto:incendie@ville.saint-cesaire.qc.ca) ou au  
1111, avenue Saint-Paul à Saint-Césaire (Québec), J0L 1T0

Nous souscrivons au principe d'équité salariale en emploi et appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques. Nous remercions toutes les personnes qui postuleront, **mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.**